



FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

selon 1907/2006/CE, Article 31

Page 1/6

Crankalicious Mud Honey

Révision 0

Date de révision 2016-06-21

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Crankalicious Mud Honey
----------------	-------------------------

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage prévu	[SU22] Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, arti-sans); [PC35] Produits de lavage et de nettoyage (y compris pro-duits à base de solvants); [AC1] Véhicules; ----- [SU21] Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs); [PC35] Produits de lavage et de nettoyage (y compris pro-duits à base de solvants); [AC1] Véhicules;
-------------	---

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Dodo Juice Limited
Adresse	Unit 10 Golds Nurseries Business Park Jenkins Drive Elsenham Bishops Stortford CM22 6JX UK
Web	www.dodojuice.com
Téléphone	+44(0)1279 813222
Adresse e-mail de la personne compétente	factory@dodojuice.com

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.1. Classification - 1999/45/CE	Xi; R38-41 Symboles: Xi: Irritant.
Risques majeurs	Irritant pour la peau. Risque de lésions oculaires graves.
2.1.2. Classification - CE 1272/2008	Skin Irrit. 2: H315; Eye Dam. 1: H318;

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger	
Mention d'avertissement	Danger
Mention de danger	Skin Irrit. 2: H315 - Provoque une irritation cutanée. Eye Dam. 1: H318 - Provoque des lésions oculaires graves.

Crankalicious Mud Honey

Révision 0

Date de révision 2016-06-21

2.2. Éléments d'étiquetage

Conseil de prudence: Prévention	P264 - Se laver soigneusement après manipulation. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
Conseil de prudence: Intervention	P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/ . P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/ . P321 - Traitement spécifique (voir sur cette étiquette). P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Autres risques	Aucun.
-----------------------	--------

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

67/548/EEC / 1999/45/EC

Nom Chimique	Index-No.	Numéro CAS	Numéro CE	Numéro d'enregistrement REACH	Conc. (%w/w)	Classification	Facteur M.
Amides, C8-18 (even numbered) and C18 (unsatd), N,N-bis(hydroxyethyl) Sodium C14-C16 olefin sulphonate		68439-57-6	270-407-8	931-329-6	1 - 10%	Xi; R38-41	
2,2'-Iminodiethanol (Diéthanolamine)	603-071-00-1	111-42-2	203-868-0		20 - 30%	Xi; R38-41	
					0 - 0.5%	Xn; R22-48/22 Xi; R38-41	

EC 1272/2008

Nom Chimique	Index-No.	Numéro CAS	Numéro CE	Numéro d'enregistrement REACH	Conc. (%w/w)	Classification	Facteur M.
Amides, C8-18 (even numbered) and C18 (unsatd), N,N-bis(hydroxyethyl) Sodium C14-C16 olefin sulphonate		68439-57-6	270-407-8	931-329-6	1 - 10%	Skin Irrit. 2: H315; Eye Dam. 1: H318;	
Sodium C10-16 alkyl ethoxy sulphate		68585-34-2			20 - 30%	Skin Irrit. 2: H315; Eye Dam. 1: H318;	
					1 - 10%	Skin Irrit. 2: H315; Eye Dam. 1: H318;	

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes, en maintenant les paupières ouvertes. La personne exposée doit faire l'objet d'une attention médicale immédiate.
Contact avec la peau	(Se) laver immédiatement abondamment avec de l'eau et du savon. Ôter les vêtements contaminés. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Ingestion	NE PAS FAIRE VOMIR. Boire 1 à 2 verres d'eau. Si vous ne vous sentez pas bien, consultez un médecin (présentez si possible l'étiquette du produit).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec les yeux	Risque de lésions oculaires graves.
Contact avec la peau	Provoque une irritation cutanée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Contact avec les yeux	La personne exposée doit faire l'objet d'une attention médicale immédiate.
------------------------------	--

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

	Utiliser en fonction des besoins : Dioxyde de carbone (CO2), Produit chimique sec, Mousse.
--	--

Crankalicious Mud Honey

Révision 0

Date de révision 2016-06-21

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes.

5.3. Conseils aux pompiers

Appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements de protection.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Porter un équipement de protection approprié.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts. Éviter de renverser à nouveau le produit si cela ne présente pas de danger.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec un produit absorbant inerte. Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés, pour élimination. Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit.

6.4. Référence à d'autres sections

SECTION 7: Manipulation et stockage. SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle.

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Appliquer les meilleures pratiques de manipulation lors des opérations de manipulation, transport et distribution.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver les récipients hermétiquement fermés.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Éviter le contact avec les yeux.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****8.1.1. Valeurs limites d'exposition**

2,2'-Iminodiethanol (Diéthanolamine)	VME ppm: 3	VME mgm3: 15
	VLE ppm: -	VLE mgm3: -
	Observations: -	TMP No: 49, 49 bis
	FT No: 147	

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des yeux / du visage	Protection oculaire appropriée.
Protection de la peau - Protection des mains	Porter des gants appropriés.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Crankalicious Mud Honey

Révision 0

Date de révision 2016-06-21

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	Liquide
Couleur	Ambre
Odeur	parfums
Viscosité	40 sec. 3 mm (ISO 2431)
pH	7 - 8
Densité relative	≈ 1.05 (H2O = 1 @ 20 °C)
Solubilité	Soluble dans l'eau

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

	Tenir à l'écart de acides.
--	----------------------------

10.2. Stabilité chimique

	Stable dans des conditions normales.
--	--------------------------------------

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

	Le contact avec des acides forts produit une réaction exothermique.
--	---

10.4. Conditions à éviter

	Aucun.
--	--------

10.5. Matières incompatibles

	Acides.
--	---------

10.6. Produits de décomposition dangereux

	Ne se décompose pas si stocké et utilisé conformément aux recommandations.
--	--

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

corrosion cutanée/irritation cutanée	Peut provoquer une irritation de la peau.
lésions oculaires graves/irritation oculaire	Risque de lésions oculaires graves.

11.1.4. Informations toxicologiques

Amides, C8-18 (even numbered) and C18 (unsatd), N,N-bis(hydroxyethyl)	Voie dermique chez le rat DL50: >2000mg/kg	Voie orale chez le rat DL50: >5000mg/kg
Sodium C14-C16 olefin sulphonate	Voie orale chez le rat DL50: >2000mg/kg	

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Amides, C8-18 (even numbered) and C18 (unsatd), N,N-bis(hydroxyethyl)	Daphnies CE50/48h: 3.2 mg/l	Algues CI50/72h: 3.9 mg/l
	Poisson CL50/96h: 2.4 mg/l	
Sodium C14-C16 olefin sulphonate	Daphnies CE50/48h: 10.0000 mg/l	Algues EC50/72h: 10
	Algues vertes CE50/48h: 100	Danio zébré CL50/96h: 12.2mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

	Facilement biodégradable.
--	---------------------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Crankalicious Mud Honey

Révision 0

Date de révision 2016-06-21

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible sur ce produit.

FBC: Facteur de bioconcentration.

Sodium C14-C16 olefin sulphonate	FBC: Facteur de bioconcentration. 70.8 L/kg
----------------------------------	---

12.4. Mobilité dans le sol

Soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT not applicable. vPvB not applicable.

12.6. Autres effets néfastes

Aucun.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Informations générales

Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur. Ne pas jeter les résidus à l'égout; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

Méthodes d'élimination

Incineration.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.4. Groupe d'emballage

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission.

Crankalicious Mud Honey

Révision 0

Date de révision 2016-06-21

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

donnée non disponible.

SECTION 16: Autres informations

Autres informations

Texte des phrases de risques présentées en Section 3	R22 - Nocif en cas d'ingestion. R38 - Irritant pour la peau. R41 - Risque de lésions oculaires graves. R48/22 - Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.
Texte des mentions de danger présentées en Section 3	Skin Irrit. 2: H315 - Provoque une irritation cutanée. Eye Dam. 1: H318 - Provoque des lésions oculaires graves.

Informations supplémentaires

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont uniquement conçues à titre d'indication pour utiliser, stocker et manipuler le produit en toute sécurité. Dans la mesure de nos connaissances et perception, ces informations sont présentées comme étant correctes à la date de publication ; cependant, aucune garantie n'est émise quant à leur exactitude. Ces informations ne concernent que les produits spécifiques désignés et ne peuvent être perçues comme valables en cas d'utilisation de tels produits avec d'autres produits ou dans le cadre d'autres procédures.